

# Bulletin municipal hiver 2021-2022

Votre équipe municipale  
vous adresse ses meilleurs voeux  
pour 2022





L'année 2021 s'est achevée et n'a guère été plus réjouissante que 2020. Nous avons malgré tout avancé dans les projets, l'agence postale est bien installée avec le secrétariat de mairie, permettant ainsi un accueil élargi toute la semaine. Les horaires sont toutefois encore perturbés du fait d'une organisation presque au jour le jour en fonction des règles sanitaires à mettre en place au sein de l'école.



L'école et le centre de loisirs ont pu fonctionner sans souci grâce à cette organisation, avec toutefois la déception de n'avoir pu accueillir les enfants au centre de loisirs lors des vacances de printemps (confinement oblige). Nous remercions à cette occasion l'ensemble du personnel communal pour son investissement.



En ce qui concerne l'implantation d'un parc industriel d'éoliennes, l'équipe municipale élue en mars 2020 s'est prononcée contre le projet sur la commune.

Cette décision a été suivie par d'autres municipalités environnantes et la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret qui se sont prononcés lors de l'enquête publique qui a eu lieu en début d'année 2021 dans le cadre de la procédure de demande d'autorisation d'exploiter du parc éolien d'Anzême.

Le 29 juin 2021, Madame la Préfète de la Creuse a rendu son arrêté refusant cette autorisation.

Le promoteur a entamé un recours contre la décision préfectorale, ainsi que contre la décision du Conseil Municipal de retirer l'autorisation d'occupation du domaine public obtenu en 2015 sur les voies et chemins communaux. Malgré cela, certaines parcelles ont été défrichées.



**décos réalisées par les enfants au centre de loisirs**

Le projet de multi-services est lui aussi en bonne voie, avec la signature de l'acquisition de l'ancienne auberge d'ici quelques semaines.

Nous ne perdons pas de vue les rencontres que nous avons envisagées au sein de vos villages, dès le retour de jours meilleurs.

Nous tenons à remercier les associations, qui ont repris certaines activités, malgré les fortes contraintes sanitaires et une disponibilité restreinte des locaux, utilisés pour l'organisation de l'école.

Ce bulletin de fin d'année vous informera sur la vie de la commune et les dossiers en cours, nous vous en souhaitons bonne lecture.

L'équipe municipale, les employés communaux vous souhaitent à tous une excellente année 2022. Prenez soin de vous et de vos proches.

L'équipe municipale





# ETAT CIVIL

**Si vous souhaitez la parution de vos actes d'état civil dans le prochain bulletin municipal, il est impératif de remplir le formulaire d'autorisation disponible en mairie ou adressé sur simple demande.**

Les données personnelles enregistrées aux fins d'inscription d'un acte sur le registre de l'état civil ne peuvent être utilisées par la commune à des fins de publication dans la presse que si les personnes concernées ont signifié leur accord par écrit. <https://.cnil.fr/les-fichiers-detat-civil>

## **DECES**



Gérard LAGRANGE  
le 07 juin 2021

Jean LEMOINE  
le 06 septembre 2021

Yvonne GUILLON, née TINGAUD  
le 03 octobre 2021

Pierre CORNETTE  
le 13 octobre 2021

Gaston BIMAS  
le 19 octobre 2021

Roger CARENTON  
le 25 novembre 2021

Raymonde Paulette GLOMOT,  
née AUCLAIR  
le 27 novembre 2021

## **INHUMATION**

d'une personne non domiciliée  
à Anzême



Christian FREMONT  
le 09 juillet 2021

Jean Claude MERCIOL  
le 29 octobre 2021

## **BIENVENUE**

### **AUX NOUVEAUX HABITANTS**



Claire et Guillaume COSTIL, Nohlan et Matiméo  
Busserolles en 2020

Frouke et Jeroen TAMSA, Eveline et Frederieke  
Aube (rénovation en cours)

Morgane LAVAUD et Paul MENANT  
Le Bourg

Benoit RICHARD  
Puy Chaillaux

Emilie COLOMBEYRON, Lucien  
Chignavieux

Madame PESTRE et ses enfants  
Monsieur BARON  
Chignavieux

Maryline AUCLAIR et Jean François CLAUSS  
et leurs enfants  
Le Vignaud



## **COLIS DE NOEL**

(Nouveaux critères d'attribution)

Cette année, 64 colis ont été distribués aux anzêmois de 75 ans et plus,

- inscrits sur la liste électorale
- **et** résidant effectivement dans la commune,
- ou l'ayant quittée pour aller en Ehpad (7 personnes).

Les 10 couples ont reçu un colis commun, participant ainsi à la réduction des emballages.

Un mug par personne présentant le logo de la commune complétait chaque colis.

## **RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE**

**Chaque jeune français de 16 ans doit se faire recenser.**

Le recensement permet d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté. Cette démarche entraîne l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Le jeune reçoit une attestation de recensement à présenter obligatoirement lors des examens et concours d'Etat : **CAP, Bac, permis de conduire**

Où se faire inscrire ?

- à la mairie du domicile
- en ligne

***Pour vous tenir informé, consultez  
régulièrement le site internet : [anzeme.fr](http://anzeme.fr)***

Tout en respectant la distanciation physique, de nombreux anzêmois se sont déplacés cette année pour rendre hommage aux victimes militaires et civiles.

"A la **11**ème heure du **11**ème jour du **11**ème mois, après 4 interminables années, le canon s'est tû, la fureur s'est calmée. Le dernier mort, le dernier tir, la dernière détonation... Une déferlante de soulagement, un soupir de délivrance, ont traversé le pays de part en part.

Derrière l'allégresse, ... partout le deuil, les blessures inguérissables, les ruines matérielles, morales et humaines...

Le pays est traversé par la sourde évidence que rien ne sera plus jamais comme avant. "

## **COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918**



## **2022 ANNEE ELECTORALE**

**10 et 24 avril**  
**élections présidentielles**

### **Le président de la république :**

- veille au respect de la constitution ;
- est garant de l'autorité judiciaire ;
- nomme le 1er ministre ;
- est le chef des armées ...

**12 et 19 juin**  
**élections législatives**

### **Les députés :**

- les députés représentent la nation ;
- ils votent les lois et contrôlent l'action du gouvernement...

## **INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES**

### **Vous n'êtes pas encore inscrit ?**

Pour l'élection présidentielle,

Vous avez jusqu'au mercredi 02 mars 2022 pour le faire en ligne et jusqu'au vendredi 04 mars pour faire la démarche en mairie ou par courrier adressé à la mairie de votre domicile. Un justificatif de domicile et un justificatif d'identité sont nécessaires. (Par courrier, veuillez joindre un formulaire Cerfa n°12669\*02).

Pour les élections législatives,

Vous avez jusqu'au mercredi 04 mai 2022 pour le faire en ligne et jusqu'au vendredi 06 mai pour faire la démarche en mairie ou par courrier adressé à la mairie de votre domicile. Un justificatif de domicile et un justificatif d'identité sont nécessaires. (Par courrier, veuillez joindre un formulaire Cerfa n°12669\*02).

## ***FETES DE FIN D'ANNEE A ANZEME ...***



## ***Ambiance de Noël à l'école***



## ***...FETES DE FIN D'ANNEE***



***le bourg est décoré !***



# ENFANCE

## **C.L.A.S :**

### **Contrat Local d'Accompagnement à la scolarité :**

Depuis quelques semaines, les enfants de l'école bénéficient de l'aide C.L.A.S. L'objectif majeur est de donner toutes les chances de réussite scolaire aux enfants allant du CP au CM2. Ce dispositif est gratuit. Il est financé par la CAF et organisé par la mairie.

Le C.L.A.S est coordonné par Virginie VINCENT en lien avec les professeurs de l'école, parents, enfants et accompagnateurs.

Ce dispositif promeut le savoir de manière ludique et pédagogique. Il a pour objectif d'élargir les centres d'intérêt des enfants par l'appui des accompagnateurs, et enrichir leurs ressources culturelles, sociales...

Actuellement, 7 enfants bénéficient de cet accompagnement.

2 séances par semaine leur sont proposées : le mardi pour les cycles 2 (CP, CE1) et le jeudi pour les cycles 3 (CE2, CM1, CM2) de 16h30 à 18h00. Les séances CLAS se déroulent dans la salle à côté de la bibliothèque municipale. Les enfants sont accompagnés par Virginie VINCENT et d'un bénévole (Jean-Louis-Noël FERRETE, Odile PONCHANT-FILLETTE, Anne-Laure MABBOUX, Savinien SOUBRANT et Caroline JAMIN)



## **Centre de Loisirs :**

Les enfants ont pu déjà pleinement profiter des activités proposées au Centre de Loisirs.

Entre une promenade avec les chiens de Husk'in Creuse, le spectacle de magie avec les Centres de Loisirs de St Fiel, St Vaury, et Ajain, les jeux de société avec l'association ASCA, et la préparation du repas du midi ... les enfants ne savent plus où donner de la tête !

De plus grâce à un projet avec Franck ROUSSILLAT et les agents communaux (Francis SALSKOUSKI et Damien GADAUD), les enfants ont pu participer aux décorations qu'ils ont servi habiller Anzême de son plus beau manteau de Noël.



## ***ASSOCIATION DES GRANDS ECOLIERS D'ANZEME***

Cette association, implantée depuis 13 ans, fonctionnant par adhésion volontaire, a pour but d'accompagner l'école publique et financer les activités scolaires et périscolaires de nos petits anzémois.

Le bureau est représenté par :  
Mr FERRETE Jean Louis (président)  
Mme CARENTON Céline (trésorière)

Retrouvez nous  
sur notre page Facebook "les grands écoliers d'Anzême"  
et surtout prenez soin de vous.



Durant l'année scolaire, d'autres événements auront lieu :

- Le carnaval pour le bonheur des beaux jours
- Un loto pour que le hasard soit pour petits et grands
- Une kermesse pour que la fin d'année scolaire soit belle

# **LES AMIS D'ANZEME**

Le temps est venu de faire le point sur nos activités de l'année 2021. Comme l'an passé, celles-ci se sont trouvées très perturbées, néanmoins, nous avons pu nous rendre à la Fresque de Bridiers (une bouffée d'air pour beaucoup) au mois d'août.

Malgré les contraintes sanitaires, nos après-midis ont repris au mois de septembre et nous avons enfin fait notre assemblée générale le 6 novembre, soldant les comptes 2020, suivie d'un repas :



*Choucroute et  
bonne humeur au  
menu du banquet*



Le 27 novembre, nous avons participé au marché de Noël de Saint Sulpice le Guérétois, exposant et vendant des articles confectionnés par nos adhérentes : merci à elles !



## **Pour 2022, les activités suivantes sont envisagées :**

- le samedi 8 janvier : galettes des rois
- le samedi 12 février : assemblée générale et repas
- les mercredis : 26 janvier - 23 février (+ crêpes) - 23 mars - 27 avril - 25 mai - 22 juin -  
28 septembre - 26 octobre - 23 novembre : après-midis jeux  
dont un *après-midi inter-génération*  
envisagé avec les enfants du centre de loisirs
- le samedi 29 octobre : repas d'automne
- le mercredi 21 décembre : bûches de Noël

Des voyages, spectacles, et lotos suivant les possibilités viendront compléter ce programme.

Recevez nos meilleurs vœux pour 2022 et surtout une très bonne santé à tous.



Vous souhaite une excellente année et vous présente ses meilleurs vœux pour 2022.

**Repeuplement** : 204 kg de truites ont été déversés.



**Nettoyage du sentier et les abords de la Creuse, du Pont du Diable à Anzême jusqu'au barrage de Champsanglard.**



**Aménagement et nettoyage de la mare à Péchadoire d'Anzême :**



**Evènement 2021 :**

**Le 24 juillet : Rencontre de pêche au coup – secteur Péchadoire à Anzême**

Une quarantaine de participants se sont affrontés, de 14 h à 17 h.



**Le 19 septembre : Marathon des Moustachus !**

Une vingtaine de participants se sont affrontés, de 10 h à 14 h

**Nouveau Conseil d'Administration de l'AAPPMA :**

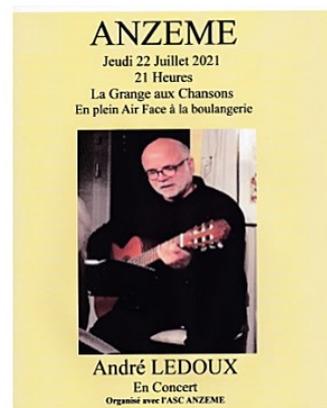
Président : LIGONNET Patrick, Vice-Président : GALLERAND Jacky, Trésorière : LABESSE Joëlle, Secrétaire VIRLOGEUX Roger, Trésorier-Adjoint PETIT Cédric, Secrétaire Adjoint : RANCIER André, Administrateurs : BARTHELD Yannick, BERTRAND Michel, CARDAUD Dominique, BARTHELD Yohan, MICAT Jean-Pierre, CARTIER David.



**A  
S  
C  
A**



Association Sportive et Culturelle d'Anzême



Une année se termine et c'est encore une année "COVID" hélas !

Comme tout le monde, nous avons été freinés dans nos diverses activités. Nous avons donc peu de comptes-rendus à vous soumettre.

Malgré tout, nous avons pu organiser quelques séances de GYM dynamiques (!), quelques après-midis " JEUX", une exposition de porcelaine bien fournie, une rando ensoleillée, un week-end à OLERON et un concert déroutant de André LEDOUX à la "GRANGE AUX CHANSONS".

Le 04 décembre 2021, traditionnel TELETHON avec le retour des "BRIUCHES DE L'ESPOIR".  
Merci à vous.

Nous remercions Mme le Maire d'Anzême et son équipe municipale qui ont facilité, autant que possible, l'organisation de ces activités.

Nous espérons que l'année 2022 sera un peu moins compliquée pour le monde associatif et que nous pourrons vous proposer un programme plus copieux.

En attendant, nous souhaitons à toutes les anzémoises et à tous les anzêmois une excellente année 2022.





La P'tite Graine est une association type loi 1901 créée en 2019 par les habitants du petit village de Forges. Composée de 6 membres actifs, la P'tite Graine souhaite promouvoir les produits du jardin sous toutes leurs formes au travers de manifestations et de promotions variées sur le thème du jardin. Entre marchés issus des surplus de nos jardins, et vente de semences locales paysannes reproduites dans notre village, nous transmettons des savoirs autour de la biodiversité des jardins.

En 2020, nous avons entamé un programme de sélection de diverses races de tomates, qui ont enrichi notre offre de tomates existante. Le petit marché que nous avons organisé sur la place de la boulangerie avait permis de vous rencontrer dans une ambiance conviviale.

Puis la crise sanitaire est passée par là et nos objectifs d'organiser des marchés et de s'ouvrir vers l'extérieur en 2021 ont volé en éclats. Certes nous avons continué la production de légumes de qualité et quelques-uns d'entre vous ont pu profiter de nos surplus, mais pas comme nous l'aurions souhaité.

Parallèlement, la création d'une activité de brasserie dans notre village de Forges avec en particulier, la plantation d'une houblonnière de plus de 120 plants est venue enrichir notre patrimoine végétal. Des visiteurs viennent de loin ! la P'tite Graine, en tant qu'association locale envisage de communiquer auprès des autochtones afin de les intéresser à cette plante si particulière et à la récolte du houblon.

D'autres projets d'animations sont envisagés pour 2022, mais ne sont pas suffisamment aboutis pour que nous les évoquions ici. Nous vous tiendrons bien entendu informés en temps utile sur chaque événement.

Nous profitons des colonnes qui nous sont ouvertes dans le bulletin municipal pour vous présenter ainsi qu'à vos familles tous nos vœux les plus chaleureux de belle année 2022. Nous savons que la période est difficile pour beaucoup d'entre vous et espérons que cette nouvelle année nous permettra de vous retrouver dans la meilleure forme possible. En attendant, prenez soin de vous !!! A très bientôt.

**07 81 11 98 76** [contact@laptitegraine.fr](mailto:contact@laptitegraine.fr)

<https://www.facebook.com/Ptitegraineforges>



Le Lou Moto Creuse vient de terminer sa saison 2021 avec encore cette année des sorties à travers le pays. C'est toujours aussi surprenant de voir à quel point notre France est belle et de la découvrir à moto.

Cette année, nous aurons fait 4 sorties : Vichy (03), le Buisson de Cadouin (24), le Marais Poitevin (79) et la sortie en Beaujolais (69).

En raison du contexte sanitaire, nous n'avons pas pu nous rendre sur un Moto GP... Ce n'est que partie remise.

En complément de nos sorties moto, nous avons pu organiser deux manifestations :

- un concours de pétanque
- une vente de pommes de terre

Ces deux manifestations ont très bien fonctionné et bon nombre de participants ont répondu présents.

Le Lou Moto Creuse a fait fabriquer des tours de cou avec son logo qui ont été vendus aux adhérents. Malheureusement, le traditionnel repas dansant a été annulé en raison de la reprise de l'épidémie.

Pour 2022, un programme de sorties est en ébauche, mais je peux vous dire d'ores et déjà que de belles sorties sont prévues.

Je cloturerai cette lettre en remerciant tout particulièrement Centrac Moto, l'US Saint Fiel, nos adhérents, Madame le Maire d'Anzême et toute son équipe pour leur soutien.

Je vous souhaite à toutes et tous ainsi qu'à vos proches une excellente nouvelle année et je vous donne rendez-vous en 2022 pour de nouveaux périples... à moto !

Sébastien BARBE - Président du Lou Moto Creuse

## **ACCA ANZEME**



A l'aube de cette nouvelle année 2022, voici le moment d'établir le bilan de la saison écoulée, et les perspectives de celle en cours.

Bien entendu, il a fallu nous adapter aux mesures gouvernementales de protection et de distanciation dictées face à la pandémie que nous continuons de subir : durée de chasse limitée avec attestation de déplacement, interdiction d'utiliser le local de chasse à Birat... pour les opérations de dépouille, nous avons dû migrer à Aube. L'occasion nous est donnée de remercier Jean François et Jean Pierre pour leur accueil et pour nous avoir cédé une petite place, au grand air, à proximité des stabulations.

Néanmoins, l'objectif du plan de chasse chevreuil a été atteint, soit 65 prélèvements comprenant des bracelets cédés à nos deux équipes habituelles lors des tirs d'été. Nous avons contenu les dégâts de sangliers et prélevé 17 animaux : une bonne saison. Ce n'est pas le cas de celle en cours qui n'a pas démarré sur les chapeaux de roues.

Une très petite saison concernant le petit gibier : peu de lièvres, faisans et perdreaux, faible densité de gibier de passage. Nous attribuons comme une des causes principales, la prédation, pour preuve : un nombre de plus en plus important de renards, martres ou fouines constaté lors des battues. Il est vrai que la première période de confinement avait coïncidé avec celle du déterrage. Pour la saison en cours, nous constatons le même phénomène. Il est à noter que nous sommes intervenus au printemps, à la demande des agriculteurs qui subissaient des dégâts, et avons déterré 13 blaireaux. Nous portons une attention particulière aux mesures de sécurité. La lecture des consignes est devenue systématique avant chaque battue. Nous disposons des panneaux de signalisation sur la voie publique pour prévenir les usagers de la route.

L'action de certains chasseurs est à souligner. Ils sont intervenus en régulation sur les populations de ragondins et corneilles qui occasionnent régulièrement d'importants dégâts.

Nous avons participé aux deux marchés nocturnes en tenant les stands de boissons et de plateaux-repas avec produits locaux. De bons moments passés, malgré tous les gestes barrières, mais nous sommes très contents d'avoir pu partager avec les anzêmois et les autres, la convivialité que nous n'avions pas connue depuis longtemps.

Enfin, nous nous réjouissons et nous remercions le travail réalisé jusqu'ici par la municipalité sur le projet de local associatif et nous espérons que le Père Noël aura fait le nécessaire pour que le permis de construire soit rapidement accepté. Nous souhaiterions pouvoir utiliser ce local pour la prochaine saison.

Nous remercions également tous les propriétaires et agriculteurs qui permettent la pratique de notre loisir sur leurs propriétés.

Que l'année 2022 vous apporte santé, bonheur et prospérité dans tous vos souhaits. Bonne et heureuse année à tous et prenez soin de vous !

Le Bureau



## **Agir pour la Qualité de Vie à Anzême**

L'ensemble des Membres du Bureau de l'association AQVA vous présente ses meilleurs vœux pour 2022.  
Que cette nouvelle année vous soit pleine de promesses de joie, de bonheur et d'espoir...

### **L'éolien s'invite dans la campagne présidentielle toutes convictions confondues.**

Depuis plus de six ans AQVA informe et agit auprès de nos concitoyens. Notre questionnement est maintenant d'actualité et nos multiples actions ont une résonance.

Mais plus prosaïquement **que devient le projet industriel éolien d'Anzême ? Alors historique :**

- un contact a été pris par le promoteur avec la mairie d'Anzême courant 2014, ensuite un accord pour une étude de prospection a été donné pour aboutir à une convention signée afin de " favoriser l'installation et le fonctionnement de ces machines et permettre **le dépôt du permis de construire " fin décembre 2015...** (sans informer les anzêmois)
- en juillet 2016 **une nouvelle convention** a été signée en lieu et place de la précédente **par des conseillers municipaux conscients du dossier et des conditions d'installation des éoliennes ;**
- le 10 novembre 2016 : **accord sur les permis de construire** des huit machines par la Préfecture ;
- **du 21 octobre 2020 au 24 novembre 2020 l'enquête publique d'Anzême** concernait l'autorisation pour le permis d'exploitation des éoliennes industrielles (une enquête avait lieu concomitamment à Saint Fiel) ;
- les contributions ont été nombreuses, les argumentaires particulièrement détaillés, pointus et **les avis ont été défavorables à plus de 95 %**
- cependant le 05 janvier 2021, **les commissaires enquêteurs** de notre commune, malgré certaines réserves, ont donné un **accord positif pour le permis d'exploiter** alors que dans un même temps ceux de Saint Fiel se prononçaient contre ;
- suite à cette étonnante décision, **l'association est intervenue et a obtenu le soutien des politiques** (Sénateurs, Maires, Com d'Agglo, ...) qui se sont engagés sur le refus ;
- le 29 juin 2021, **Madame Darpheuille, préfète de la Creuse, s'est prononcée contre cette autorisation d'exploiter.**

Depuis, le groupe **Éco Delta a fait appel auprès de la Cour Administrative de Bordeaux où la Préfecture de la Creuse sera représentée par le ministère de l'Ecologie.**

La mairie a **dénoncé la convention d'occupation du domaine public signée en 2016 par la précédente municipalité. Cela devrait se régler devant le tribunal de Limoges.**

L'association n'a pas été appelée pour apporter ses connaissances aux représentants de la commune malgré une proposition de sa part, mais AQVA reste très attentive sur les actions à venir et ne manquera de soulever les manquements.

En novembre dernier nous avons participé à la manifestation de Guéret qui a rassemblé toutes les associations anti-éoliennes de Creuse.

Nous continuerons à être particulièrement vigilants dans le domaine de l'Eolien notamment lors de **l'enquête publique de Glénic qui aura lieu en sa mairie du 24 janvier au 25 février prochains.** Nous appelons toute la population d'Anzême à s'y impliquer, les glénicois(es) ayant été, lors de notre enquête publique, d'un soutien plus que probant.



En attendant de vous revoir prochainement, nous vous renouvelons nos souhaits pour cette nouvelle année.



## TRAVAUX REALISES EN 2021

(Les montants sont exprimés en euros)

Voirie	Réfection route Clérat vers les 5 routes	EVOLIS	47955,76	101 047,82	
	Réfection route RD48 vers Fournoue				
	Réfection dernières portions de route de Chignaroche vers Veyère				
	Réfections route lotissement du Puy Chaillaux		24 655,32		
	Réfection réseau eau de pluie Jupille		5 282,10		
	Viabilisation chemin de Jupille				
	Affaissement de chaussée sur passage busé en limite du Bourg d'Hem Jupille				
	Réparation traversée d'eau de pluie Birat		7 790,56		
	Traversée de chaussée Jupille (village)				
	Traversée de chaussée Jupille (hors village)				
	Viabilisation chemin Courtille				
	Travaux supplémentaires Puy Chaillaux				
	Remplacement buse Montbut		10 144,08		
	Taille des fossés sur les routes communales		SIMONNETON		4 536,00
	Reprise réseau d'eau de pluie de Péchadoire		PEYROT		684,00
Rénovation appartement boulangerie et création d'un local au rez de chaussée	Remplacement des velux	ROUSSY AVIGNON	4 353,60	35 977,37	
	Aménagement cuisine	BUT	2 331,66		
	Rénovation réseau électrique	NOIZAT	6 661,89		
	Modification ouverture	MPM	864,00		
	Faïence salle de bain	MRB	1 168,75		
	Pompe à chaleur air-air réversible		3 510,00		
	Isolement et réfection plomberie, changement WC	ARRAUD	6 767,05		
	Réfection murs et plafond	MARTINET	2 478,58		
	Fermeture cage escalier et changement de porte	FC MENUISERIE	2 457,60		
	Réfection peinture murs et sol	EN REGIE	5 384,24		
Aménagement salle restauration personnel communal	Création d'une cuisine	BUT	582,70	582,70	
	Création d'un local rangement	EN REGIE			
Réaménagement mairie et déplacement poste	Changement banque accueil secrétaire	FABREGUE	2 998,58	8 061,77	
	Extension réseau informatique et reprise installation électrique	NOGELEC	4 803,76		
	Peinture soubassements	EN REGIE	259,43		
Aménagement bureau responsable cantine et directrice centre de loisirs	Pose parquet et peinture murale (matériaux en stock)	EN REGIE			

L'ancien tracteur, qui a rendu de nombreux services à la commune nécessitait des réparations trop fréquentes et excessivement coûteuses. Il a fait valoir ses droits à la retraite.

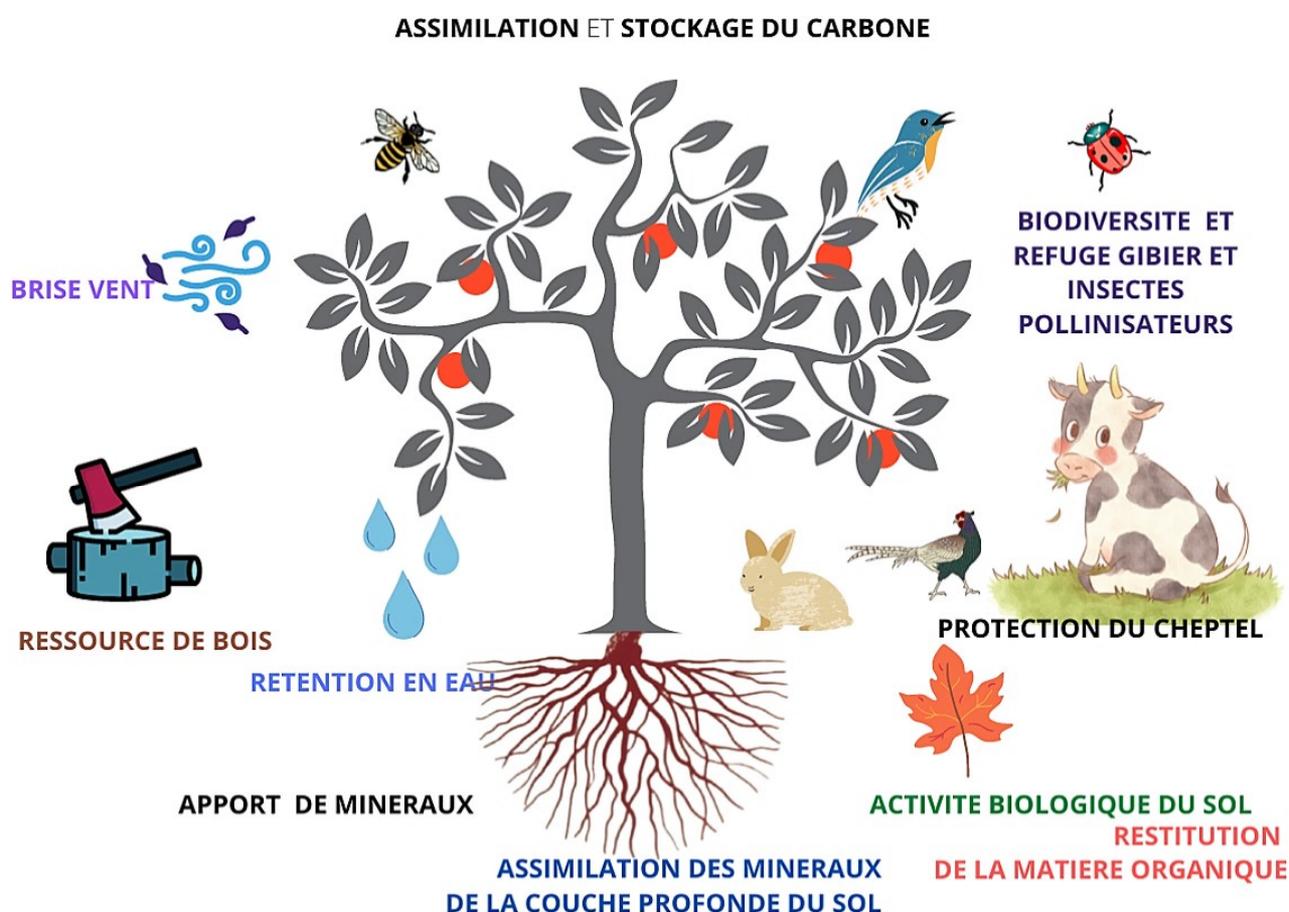


**Un nouveau tracteur sera en fonction au cours du premier trimestre 2022**

# PRESERVONS L'HAIES ! Préservons-les !

## **LE BON SENS PAYSAN : UNE SOLUTION D'AVENIR ?**

(Source : Ministère de l'Agriculture)



Depuis de nombreuses années, un constat est établi : **ruissellement** des eaux, **réchauffement** climatique, **appauvrissement** des sols, nécessité d'augmentation constante des **amendements** coûteux, **baisse des revenus** des cultivateurs malgré des **charges de travail** croissantes et des endettements aggravés, baisse de l'attractivité touristique et sportive (rando, VTT...) dans trop de territoires.

**De nombreuses régions françaises repensent efficacement la gestion des haies et du bocage.**

En Creuse le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) est une association d'éducation à l'environnement et d'accompagnement des territoires au service de la Creuse et des départements limitrophes. Il incite à une politique d'agro-forestation et de préservation de notre bocage.

Vous pouvez le contacter au 05 55 61 95 87

ou sur leur site <https://cpiepayscreusois.com>

## **DE PERE EN FILLE, UNE PASSION TRANSMISE**



### ***De l'oeil du peintre à sa main, mille cheminements sont possibles.***

Le Pont du Diable, oeuvre majeure d' **Auguste CLERGEAU**, est le fruit d'une parfaite maîtrise acquise aux Beaux Arts de Nantes et de Paris, qui transpose l'amour qu'il vouait aux paysages de la Creuse. Poursuivre sa carrière de professeur à Guéret est un hasard de la vie qui lui a fait connaître notre belle région.

A Anzême, le père prenait sa fille par la main, le chevalet, la toile et la boîte de peinture sur le dos, dans les côtes, contournant et gravissant les rochers, jusqu'à Jupille parfois, à la découverte de multiples points de vue.

Avec affection et émotion, Marie Françoise Clergeau plonge dans ses souvenirs d'enfance demeurés intacts et nous entraîne sur les sentiers de sa mémoire :

Son père l'initiait à l'observation précise des éléments naturels : nuances des verts printaniers, ombres portées à toutes heures du jour, reflets dans l'eau de la rivière, unique à ses yeux.

Très jeune, l'enfant demande à imiter son père, mais elle se cantonne aux petits formats, au crayon et à la peinture à l'eau : " tu peindras à l'huile quand tu seras reçue au centre de préparation au professorat de dessin sinon tu ne voudras plus dessiner ! "

Tous deux partagent le même intérêt, et également la passion de la pêche, auprès du Pont du Diable... et le temps qu'ils prenaient pour lancer la ligne n'était pas volé à la peinture, puisqu'il leur donnait l'opportunité de s'imprégner du lieu, avec une empathie perceptible sur les tableaux.

Ces connaissances intériorisées, étaient ensuite brossées en quelques instants : Auguste Clergeau pose les couleurs rapidement, avec des gestes sûrs, sans retouches. Tous ses tableaux paysagers sont peints en extérieur.

La composition du "Pont du Diable" est parfaitement équilibrée, entre zone ombragée et côte ensoleillée, un cheminement au fil de l'eau qui emmène l'oeil vers la " Villa Parrain " où le maître a séjourné, un bel éclairage à la cime des arbres, à un moment bien précis de la journée auquel Monsieur Clergeau avait donné rendez-vous...

Ses prouesses de pêcheur profitent elles-aussi à sa peinture : maintes natures mortes représentent des poissons, mais on trouve aussi des lièvres, des bécasses, des faisans, qui avaient bien le temps de... faisander... dans son atelier, avant de finir sur la table du dimanche ! En attendant ce festin dominical, il n'était même pas incommodé par l'odeur qui envahissait l'atelier.

Auguste Clergeau s'émerveille et met en beauté des écailles de poisson, des viscères, il donne de la noblesse à une modeste assiette, à un pot de grès. Tout objet du quotidien devient pour lui le sujet d'une oeuvre surprenante de vérité.

### ***De l'oeil du peintre à sa main...***

***toute une vie, qui laisse des centaines de témoignages de son talent.***



Un grand merci à Mademoiselle M. F. Clergeau, qui a partagé ses souvenirs.

M. S

## ***Anzême inspire toujours les peintres :***



**José ESPADA** artiste peintre et pastelliste

Son coeur navigue entre l' Ile de France et la Creuse, où il réside aux beaux jours, à Anzême dans le village du Vignaud.

Artiste autodidacte, il est curieux de techniques anciennes et modernes : dessin, gouache, aquarelle, peinture à l'huile, calligraphie chinoise, xylographie, gravure, poterie, peinture sur soie, photographie, pastel.

José ESPADA cherche une certaine perfection dans l'expression, la vision, et la construction de ses tableaux. Il essaye de donner une beauté sereine et subjective, pour le plaisir de l'oeil. Ses sujets d'inspiration sont pris dans son environnement quotidien.

Exécuter, reproduire des portraits, des objets ou des saisons est une remise en cause permanente.



# **REFUGE SPA**

## **EN GRAND DANGER**

LE CLOCHER ST SULPICE LE GUERETOIS

**Donnez à la SPA de Creuse  
qui traverse une crise financière  
majeure**

**pour éviter la fermeture du refuge,  
et l'euthanasie des animaux  
hébergés !**

" Nos missions et nos actions de sauvetage des animaux ne sont possibles que grâce à la générosité et au soutien du grand public.

Ancrée dans le paysage creusois depuis plus de 50 ans, notre association oeuvre pour la protection animale depuis aussi longtemps.

Vous pouvez contribuer à améliorer la vie des animaux du refuge proche de chez vous.

Grâce à votre aide, nous pourrions prendre en charge les animaux en détresse et apporter les soins nécessaires aux animaux .

Grâce à vos dons, nous pouvons concentrer tous nos efforts autour de l'adoption de nos protégés".

Important : 66% de votre don ou adhésion à la SPA de Creuse est déductible de vos impôts, dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Par exemple, un don de 30 euros ne vous coûte en réalité que 10,20 euros. Vous recevrez un reçu fiscal Cerfa pour votre déclaration d'impôts.



**RISQUE D'EUTHANASIE !**  
**POUR LES ANIMAUX PERDUS**  
**DE NOTRE COMMUNE AUSSI**

Si vous ne pouvez pas adopter, vous pouvez agir très utilement :

Certains chiens ont besoin de marraines ou de parrains pour leurs frais vétérinaires ou alimentaires.

Le refuge a également des besoins pour son fonctionnement quotidien : sacs poubelle 100 l, balais brosse, bidons d'eau de Javel, éponges, essuie-tout, papier WC...

Mais aussi de produits médicaux : bétadine, compresses, antiparasitaires, nettoyants yeux, oreilles...

Pour nos poilus : cocottes minute, couvertures non abîmées (pas d'oreillers, ni couettes en plumes !), des pulls, des friandises, des jouets solides type KONG uniquement, des boîtes, des croquettes de qualité.

Vous pouvez aussi adhérer ou devenir bénévole (modalités sur le site internet : [www.spa-creuse.com](http://www.spa-creuse.com))

Vous pouvez également devenir donateur ou même mécène !



**MERCI POUR EUX !**